



# Licence professionnelle Animation, gestion, organisation des APS : APPN et tourisme

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Animation, gestion, organisation des APS : APPN et tourisme. 2011, Université de Poitiers. hceres-02027690

**HAL Id: hceres-02027690**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027690>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LP120002462

Dénomination nationale : Activités sportives

Spécialité : Animation gestion et organisation des activités physiques et sportives : Activités de pleine nature et tourisme

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle apporte une double compétence en animation du tourisme sportif, des activités de pleine nature d'une part, et en organisation, droit, gestion et administration des activités physiques et sportives (APS) d'autre part. Les métiers visés sont ceux d'adjoint de direction d'une organisation de services sportifs, de gérant, de responsable logistique d'une entreprise de tourisme sportif, d'animateur dans l'hôtellerie de plein air, de chargé de mission de collectivité territoriale ou pour le milieu fédéral, dans le domaine du tourisme sportif. La formation est localisée à la Faculté des sciences du sport de Poitiers.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	19
Taux de réussite	93 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	30 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	98 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	43 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 2 enquêtes nationales	63 % et 100 %
1 enquête à 6 mois de l'établissement (2008/2009)	80 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier principal est très lacunaire ou allusif, ce qui ne facilite guère l'évaluation. Il est regretté que certaines informations importantes figurent seulement dans la fiche d'auto-évaluation réalisée par l'établissement. Parmi les lacunes, on peut citer l'absence d'informations précises sur le conseil de perfectionnement ou l'absence de précisions sur les emplois occupés par les diplômés en regard des données les plus récentes (promotion 2008/2009). Certaines rubriques ne sont pas remplies (la part des intervenants professionnels par exemple) ou peu précisément. Cet aspect négligé du dossier brouille l'image que l'on peut se faire de cette formation qui semble présenter par ailleurs des aspects positifs.

Si son attractivité semble moyenne, elle a su néanmoins trouver son public et ce dernier (malgré un tableau peu exploitable) est très diversifié. Si la formation continue est peu présente en apparence, il est noté qu'une part non négligeable des étudiants est en reprise d'études. Il conviendrait sur ce point de clarifier la situation puisque certains d'entre eux pourraient voire devraient figurer comme public de formation continue.

Le projet pédagogique est cohérent avec un bon équilibre entre cours, TD, TP. Il conviendrait néanmoins de renforcer la part du projet tuteuré qui est un peu inférieure à ce qui est prévu dans le cahier des charges de 1999. La politique de stage est conforme aux attentes mais il aurait été pertinent d'avoir plus de précisions sur le court stage situé en début d'année. Au vu du public accueilli et des objectifs visés, une organisation en alternance pourrait être une piste à envisager.

Les intervenants professionnels assurent une part importante des enseignements et semblent bien associés au fonctionnement de la formation. L'absence d'informations sur le conseil de perfectionnement ne permet pas d'en juger au niveau du pilotage.

La formation est bien intégrée dans un réseau de partenaires développé à différentes échelles, locale, nationale voire internationale. Certains partenariats pourraient être utilement formalisés par des conventions.

L'insertion professionnelle semble satisfaisante mais il manque des informations précises pour valider cette impression. Même si très limitée, la poursuite d'études est à surveiller (surtout lorsqu'elle est interne).

Il est totalement impossible de vérifier la qualité du pilotage faute d'informations sur ce point. On ignore ainsi comment travaille l'équipe pédagogique et ce que fait le conseil de perfectionnement (composition, rythme de travail...). On n'est donc guère surpris de l'absence de réflexion sur le bilan fourni et de prospective sur l'avenir de cette formation.

L'auto-évaluation, très pertinente, de l'université a certes permis de compléter, encore insuffisamment, le dossier mais elle n'a pas engendré une prise de conscience de la nécessité d'aller plus loin. C'est ainsi que les distorsions entre les objectifs en termes de métiers du dossier et ceux de la fiche RNCP (fiche nationale ?) pointées par les experts de l'université n'ont pas été corrigées.

En conclusion, une formation qui présente des aspects positifs (mais mal mis en valeur) et garde sa pertinence mais qui est gravement desservie par un dossier manquant par trop de rigueur. La notation C vise à alerter les responsables sur ce grave point faible.

- Points forts :
  - L'origine diversifiée des étudiants.
  - La bonne implication des professionnels.
  - Des taux d'insertion professionnelle satisfaisants.
  
- Points faibles :
  - Le manque général d'informations dans le dossier.
  - L'absence d'indication sur le suivi des étudiants.
  - Le rôle non spécifié du conseil de perfectionnement.
  - Le manque d'éléments sur les modalités d'implication des professionnels.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'apporter à l'avenir toutes les informations nécessaires pour permettre de juger de la qualité de la formation (insertion professionnelle, suivi des diplômés, implication des milieux professionnels) et pour assurer un bon pilotage interne de la spécialité. Le pilotage et le caractère professionnel de la formation devraient apparaître explicitement. Dans cette perspective, les modalités de réalisation des stages et la formalisation du projet tuteuré seraient également à développer.

Il est conseillé de saisir immédiatement le conseil de perfectionnement pour qu'il apporte des corrections à certains points faibles (poids du projet tuteuré) et réfléchisse au devenir de cette licence qui semble présenter certaines fragilités pouvant remettre en cause -à terme- sa pérennité.